



En 2008, un des plus beaux sites du vignoble Chinonais est replanté par Rodolphe Raffault, du Domaine Jean-Maurice Raffault. Cette extraordinaire parcelle est un amphithéâtre naturel exposé sud-est, surplombant la Vienne et faisant face au château. Tout d'abord propriété des descendants de l'écrivain François Rabelais, ce clos de vignes est régulièrement mentionné dans les archives historiques. Des sœurs Calvairiennes exploitent cette parcelle jusqu'à leur expropriation durant la Révolution Française. Le couvent devient alors "l'hospice" de Chinon, les blessés des guerres de Vendée nécessitant un bâtiment important. Les sœurs Augustines Hospitalières maintiendront l'exploitation de la vigne, jusqu'à sa disparition due au Phylloxera. Malgré plusieurs projets de replantation, le terrain restera un jardin durant tout le XXème siècle, qui produit des légumes pour les patients. L'activité hospitalière s'arrête dans les années 80, et un projet de réhabilitation du site classé est envisagé par la Ville de Chinon et un groupe d'investissement. Une résidence touristique est alors implanté conjointement à la plantation de 0,65ha d'une sélection massale de Cabernet Franc, provenant de souches d'avant la 2nde Guerre mondiale, afin d'avoir un vignoble aussi proche qu'à l'origine. La plantation sera complétée en 2014.

Les 1ères Vendanges ont lieu en 2011. Cette parcelle est vendangée à la main. Après un tri, les raisins sont encuvés pour une longue macération d'un mois, accompagnée de remontages journaliers.

La fermentation alcoolique est assurée par les levures indigènes. La fermentation malo-lactique se déroule ensuite en fût neuf de 500 litres, durant 12 mois.

Durant toute la vinification, il n'y a aucun apport de sulfites, le gaz carbonique et l'usage de gaz inerte, assurant une protection naturelle contre l'oxydation.

Cette parcelle est cultivée en respectant le mode biologique, sans herbicides, en utilisant juste des traitements à base de soufre et de cuivre.

